

Image not found or type unknown



Caution solidaire pour le pret de mon sarl

Par **Hamouni karim**, le **09/12/2016** à **18:50**

Bonjour j etais patron d une sarl je me suis porte caution solidaire pour le pret bancaire de ma societe ma societe est passez en liquidation au moi d avril je viens de recvoir de la part de la banque une mise en demeure de payer 38 000 euros

Que dois je faire?

Quel risque j encours?

Merci de vos reponses

Par **Visiteur**, le **09/12/2016** à **18:56**

Bsr,

Lorsqu'on croit que l'on gère efficacement son affaire, on s'engage pour elle c'est bien normal. Malheureusement, en nom propre on doit un credit, un structure sociétaire, on le doit aussi, en tant que solidaire par caution.